Lisez-moi V3.01.007 – février 2024

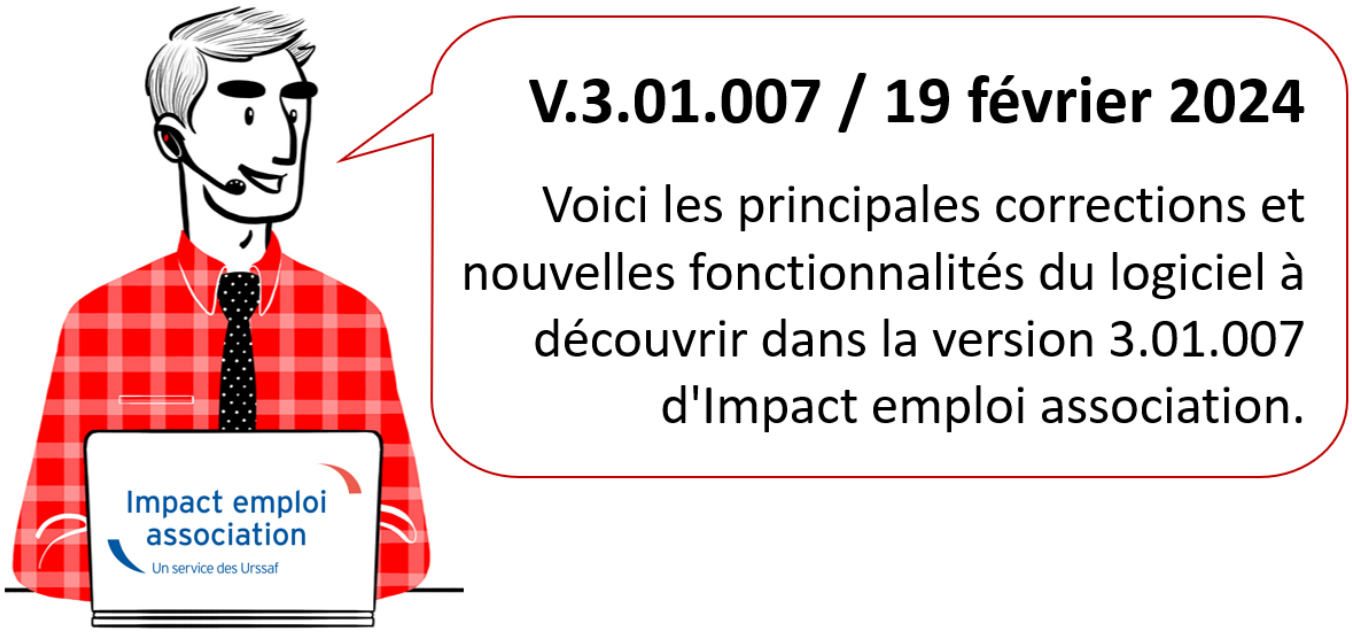

Sommaire :

- Informations importantes
- Paramétrage
- Déclaration sociale nominative
- Autres déclarations
- Rappels
- Fiches à la une

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du Flash-Infos. Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le site des tiers de confiance, remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



▶ Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** *(fenêtre de messagerie, document PDF…)* **durant le téléchargement de la**

mise à jour et de son installation car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.

▶ Récupération CRM PAS

Si vous rencontrez des anomalies pour récupérer les taux PAS.

1/ Vérifiez que vous avez effectué entièrement la gestion des flux DSN jusqu'à l'onglet annule et remplace avant de récupérer vos taux PAS à partir du 23 du mois.

2/ Si une croix rouge s'affiche, devant l'employeur au niveau de l'onglet CRM nominatif (anomalies), c'est que l'individu n'est pas reconnu.

3/ Visualisez l'anomalie et procédez à sa correction. Une fiche pratique st à votre disposition pour corriger les anomalies individus : ici

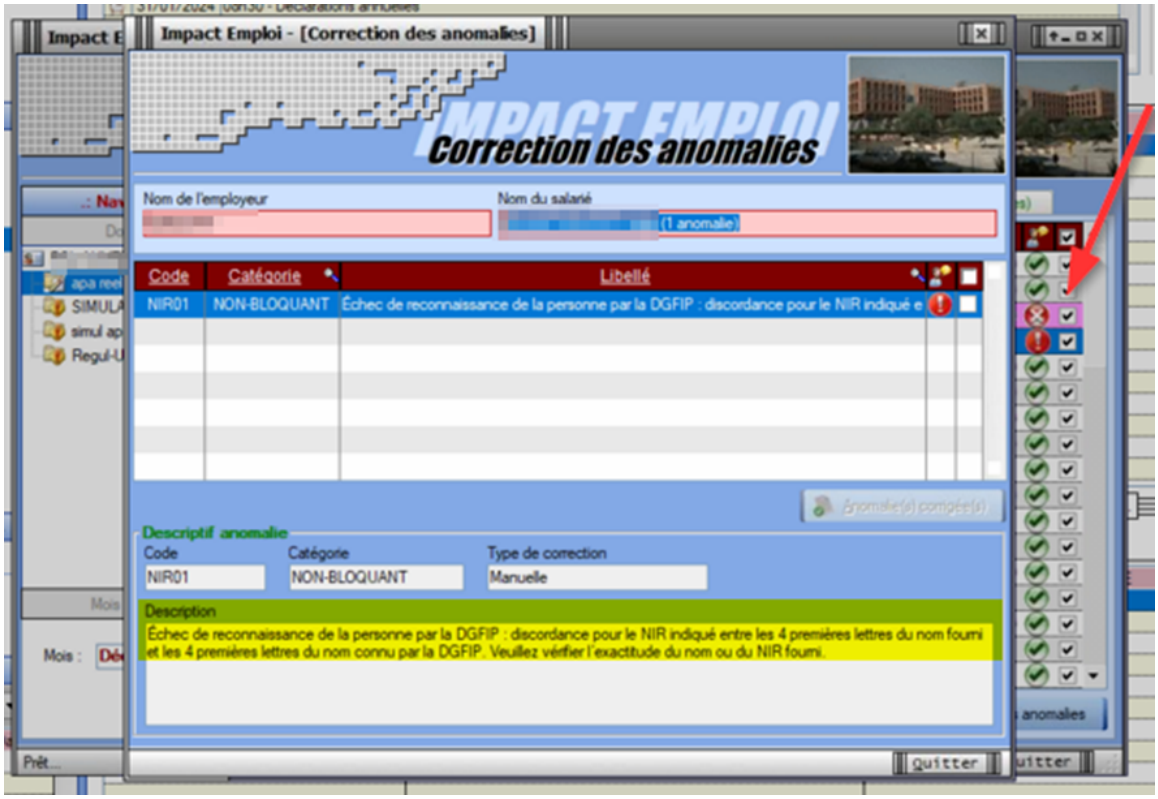



Il est indispensable de consulter l'ensemble des CRM sur le tableau de bord DSN des déclarants.

Les **écarts** présentés dans le **CRM identité** doivent être **traités en priorité**.

RETOUR SOMMAIRE



PARAMETRAGE

▶ CCN Eglise (IDCC 5017)

La **valeur du point** a été mise à jour (**10.52**), au 1er janvier 2024.

▶ CCN Organisme de tourisme (IDCC 1909)

La **valeur du point** a été mise à jour (**1.23**), au 1er janvier 2024.

▶ CCN Acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

Un champs supplémentaire « **Pesée** » a été ajouté dans l'onglet « **Informations complémentaires** » au niveau de la **Fiche administrative du salarié**.

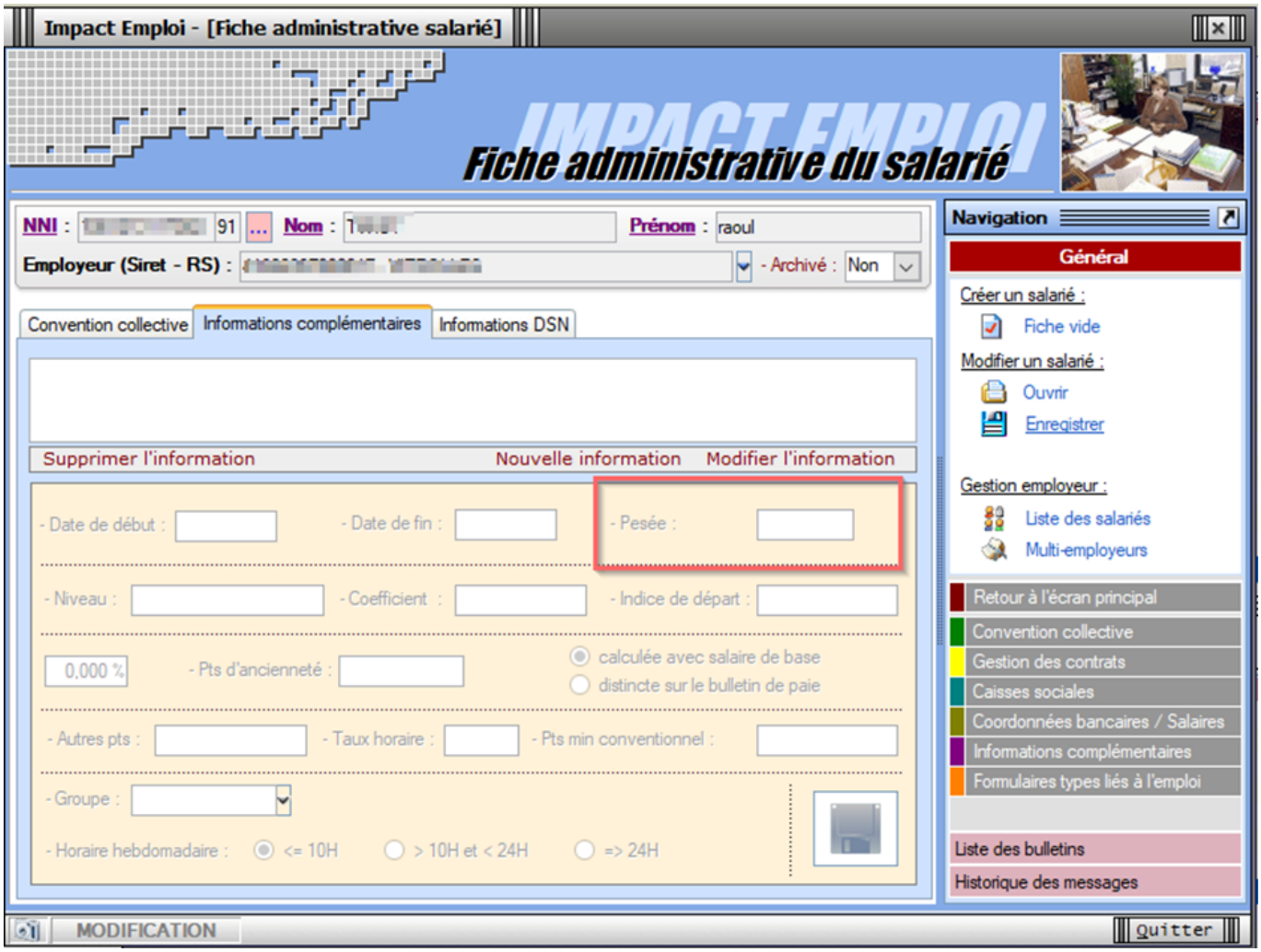

▶ CCN Sport (IDCC 2511)

Le paramétrage du contrat « **Frais de santé labellisé** » a été mis à jour sur la base du taux de 0.87 % réparti en 0.435/0.435.

RETOUR SOMMAIRE

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

▶ DSN – Bloc 56

La correction du fichier lors de l'intégration de bulletins de régularisation est effectuée.

RETOUR SOMMAIRE



AUTRES DECLARATIONS

▶ Formation professionnelle 2023

Les bordereaux d'aides au remplissage pour la formation professionnelle 2023 sont disponibles dans cette mise à jour.



La déclaration et le paiement des contributions de formation professionnelle est **à effectuer avant le 01/03/2024 sur le site de l'OPCO dont dépend l'association**.

- Pour les obtenir : Onglet ***"Actions mensuelles/trimestrielles"*** / ***"Déclarations"*** / ***"Annuelles"*** / ***« Extractions »*** :

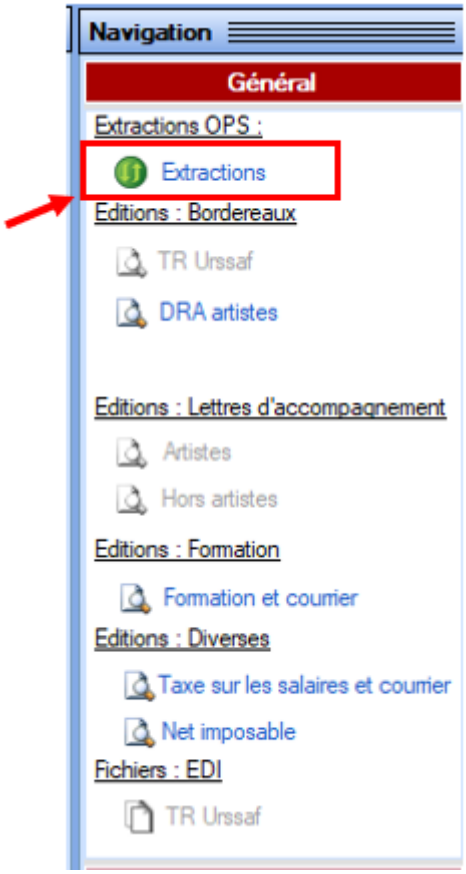

- Éditez ensuite les **aides au remplissage** en cliquant sur « ***Formation et courrier*** » :

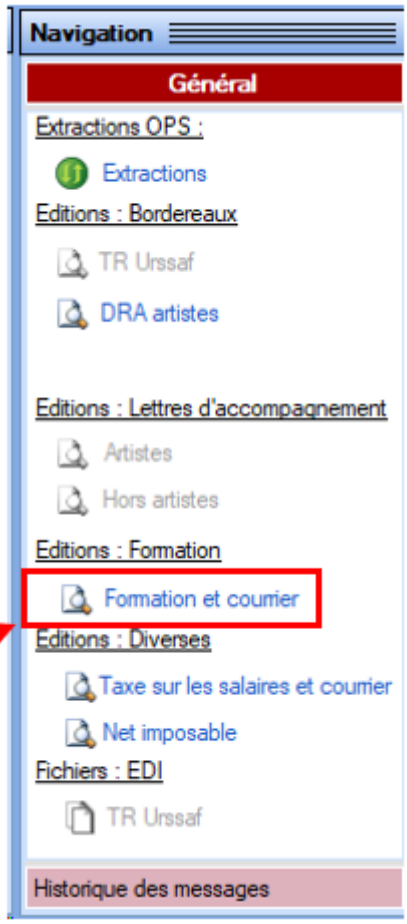

RETOUR SOMMAIRE

RAPPELS

▶ Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n’est pas déjà fait, remplissez le formulaire d’inscription sur la page d’accueil du site Impact emploi.

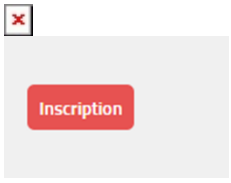

▶ Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2024**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2024.1.0.7** :

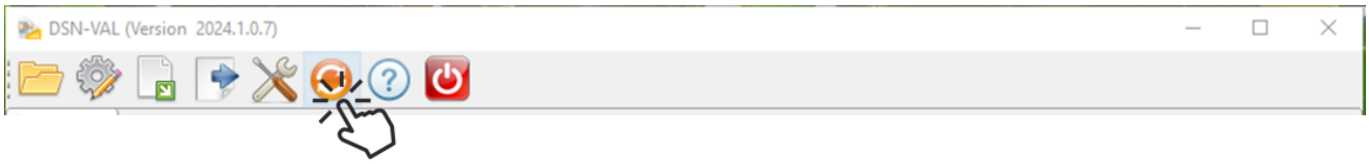

Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.

Si besoin, retrouvez **ICI** la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

▶ **Rappel** : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, l'**unique adresse est : impact-emploi-association@urssaf.fr**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Vous êtes en attente d'une demande une assistance technique, surveillez votre boite de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse moe-impact@acoss.fr est parfois redirigé vers les SPAMS.

RETOUR SOMMAIRE

FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- Intégration automatique des CRM PAS
- Modifier les informations administratives du salarié
- Montant net social
- Changement de SIRET
- Procédure d'installation de l'outil DSN-Val
- Sauvegarde de base de données – Anomalies

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, c'est ICI ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

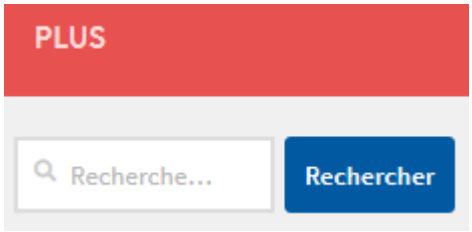

RETOUR SOMMAIRE